

Editorial

Ces derniers mois ont été marqués par la campagne électorale en vue des élections présidentielles et législatives.

Une campagne, certes trop longue, dominée par les affaires qui ont relégué au second plan les questions de fond.

A présent, le Président de la République, le Gouvernement et l'Assemblée Nationale sont en place. Nous leur faisons confiance et formons des vœux de réussite afin que les réformes nécessaires soient mises en œuvre dans la sérénité, dans l'intérêt de notre pays et des Français.

Ce début d'année aura aussi connu, dans le cadre de l'application de la Loi NOTRE (Nouvelle Organisation Territoriale), la fusion des intercommunalités. La nouvelle Communauté de Communes « AUBRAC-CARLADEZ » regroupe à présent les 4 anciennes communautés de l'Aubrac, l'Argence, la Viadène et le Carladez. Présidée par Annie CAZARD, la nouvelle structure se met en place. Un territoire pertinent où le Carladez a toute sa place et tout son intérêt !

Nous voilà déjà fin Juin, le début de l'été, qui se traduit, d'abord pour notre jeunesse par les examens, une activité intense pour les agriculteurs et les entreprises mais aussi la perspective des vacances d'été.

Que ces mois à venir soient l'occasion pour de nombreux visiteurs de venir découvrir le Carladez. Qu'ils soient donc les bienvenus. N'oublions pas, en effet, que notre économie locale repose en partie sur le tourisme.

Ces mois d'été sont aussi l'occasion de nombreuses rencontres à travers, notamment, les diverses manifestations organisées par les associations et leurs nombreux bénévoles. Que ces derniers soient encouragés car leur action est essentielle sur les plans de l'accueil et du lien social.

Bon été à tous.

Le Maire, René PAGES

Questions Municipales

Comptes Administratifs 2016

Budget Principal

Section Fonctionnement

Recettes = 615 368.99€ Dépenses = 617 156.71€

Ce qui traduit un déficit de 1 787.22€, largement compensé par l'excédent reporté de l'exercice antérieur (23 263.05€), ce qui ramène l'excédent final à 21 475.33€.

Section Investissement

Recettes = 587 220.93€ Dépenses = 513 640.86 €

Déficit reporté - Exercice antérieur : 81 310.18€

Restes à réaliser au 31/12/2016 : 42 170.47€ en dépenses
36 377€ en recettes

Excédent final à reporter en 2017 7 951.05€.

Budget Assainissement

L'excédent de fonctionnement est de 15 060.62€.

Compte-tenu des opérations de la Section d'Investissement et des restes à réaliser, l'excédent final est de 5 649.56€.

Budget Lotissement du Puech de Lestrade

L'excédent à reporter est
de 9 740.16€.

Budget CCAS

L'excédent de clôture est
de 1 389.52€.

Budgets 2017

Budget Principal

Section de Fonctionnement

Recettes et dépenses s'équilibrent à 624 645€.

Parmi les différentes dotations de l'État, la dotation forfaitaire s'élève à 92 232€ contre 124 879€ en 2016, soit une baisse (importante) de 32 647€ (-26,14%).

La Dotation de Solidarité Rurale connaît, quant à elle, une progression : 55 084€ contre 50 000€ en 2016, soit + 5 084€ (+ 10,16%).

Au niveau des contributions directes, compte-tenu de la baisse de la dotation de l'État, le Conseil décide de relever, après discussion, les taux d'imposition de 3 % qui s'établissent donc comme suit :

- Taxe d'Habitation	3,79 %
- Taxe Foncière Bâti	5,74 %
- Taxe Foncière Non Bâti	35,05 %

Compte-tenu de ces taux et des nouvelles bases d'imposition communiquées par les services fiscaux, le produit attendu s'élève à 73 111€.

A cette somme s'ajoute la participation de la Communauté de Communes Aubrac-Carladez de 146 208€ qui compense, suite à la nouvelle fiscalité de l'intercommunalité, d'une part la baisse du taux communal de la taxe d'habitation, d'autre part la suppression, au niveau communal, de la contribution foncière des entreprises.

Ainsi le montant cumulé de ces participations s'élève à 219 319€ soit 35,2% des recettes totales.

Quant à la taxe sur les pylônes, elle est en progression et s'élève à 176 068€ (171 224€ en 2016, soit + 4 844€) soit 27,5% des recettes totales.

Parmi les charges de fonctionnement, les subventions attribuées aux différentes associations s'élèvent à 10 000€.

Budget Assainissement

Les recettes sont constituées principalement par la redevance assainissement collectif (35 000€).

Recettes et dépenses de fonctionnement s'équilibrent à 50 000€.

Au niveau de la Section d'Investissement, la part disponible pour les travaux s'élève à 146 900€.

La participation au Fonds National de Péréquation continue sa progression (26 756€ en 2017). S'ajoute à celle-ci le reversement au titre du FNGIR (Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources) d'un montant de 22 244€.

Section d'Investissement

Disponibilité de 133 329€, soit 21,4% des recettes totales.

Au niveau de celle-ci, les affectations les plus importantes qui viennent s'ajouter aux restes à réaliser de l'année précédente sont : le capital des emprunts, la voirie, l'enfouissement des réseaux (La Côte Blanche), l'extension du Cimetière de Mayrinhac, le renouvellement du tracto-pelle, ...

Le financement de ces opérations est assuré par le prélèvement sur la Section de Fonctionnement, le fonds de compensation de la TVA, les subventions diverses et, un emprunt dont le montant sera déterminé en fonction des besoins.

Budget Lotissement du Puech de Lestrade

Recettes et dépenses s'équilibrent :

- Pour la Section de Fonctionnement à 24 740,16€,

- Pour la Section d'Investissement à 13 500€.

Budget CCAS

La disponibilité est de 1 389,52€.

Programme de travaux et d'investissement

Dans le cadre du budget 2017, sont programmés :

L'extension du Cimetière de Mayrinhac

Suite à une consultation, le mur de clôture a été attribué, à l'entreprise SIRIGNANO et les travaux de terrassement ont été confiés à l'entreprise SOULENQ.

Les travaux de voirie

Notamment aux abords de la Salle des Fêtes, qui seront réalisés par l'entreprise SOULENQ en début d'été.

L'installation de rideaux à la Salle des Fêtes

La mise en souterrain des réseaux secs (Électricité, téléphone, éclairage public)

À la Côte Blanche, dans le cadre du programme de travaux réalisé par le Département, en partenariat avec les communes de Mur-de-Barrez et Taussac (50% pour chaque commune).

Le renouvellement du tracto-pelle

Suite à un appel d'offres, le marché a été confié à l'entreprise Malet.

Des travaux d'aménagement à Lez et Mayrinhac

En partenariat avec les associations de sauvegarde.

Après étude en cours de réalisation sont également prévus :

L'assainissement au niveau du Hameau de Cancelade

Création d'un réseau séparatif et d'une station de traitement

L'aménagement du site de Manhaval avec l'ouverture du chemin de Cluny (GR 465)

Création d'un espace rencontre, de toilettes publiques, d'un point d'eau potable, ...

La mise en accessibilité de divers bâtiments communaux ouverts au public

Mairie, école, églises de Taussac et de Mayrinhac.

Questions d'actualité

Chemin de Grande Randonnée (GR 465 / Chemin de Cluny)

Rappelons que cet itinéraire relie la Chapelle de Bredons (près de Murat) à Conques en passant par Manhaval (site clunisien).

Celui-ci est à présent officiel, la parution du topo-guide étant intervenue au début du printemps 2017.

L'inauguration officielle est prévue le 30 Juin prochain en présence du Président de la Fédération Nationale et des Comités Départementaux (Aveyron-Cantal) de la Randonnée Pédestre. Elle se déroulera au Puy de la Justice, lieu symbolique entre Cantal et Aveyron, où se rencontreront 2 groupes de marcheurs, l'un venant de Manhaval pour l'Aveyron, l'autre de Pailherols pour le Cantal.

Un itinéraire porteur, sur le plan de l'itinérance, pour le Carladez et notre commune.

Intercommunalité

Dans le cadre de la loi NOTRE, relative à la nouvelle organisation territoriale, la fusion des intercommunalités a pris effet le 1^{er} Janvier 2017.

Le Conseil de la nouvelle Communauté a été installé le 12 Janvier 2017. Il est présidé par Annie CAZARD, conseillère départementale. La Commune de Taussac est représentée au niveau de cette instance par le Maire (délégué titulaire) et le 1^{er} Adjoint (délégué suppléant). Diverses commissions ont été constituées et mises en place. Le Conseil Municipal de Taussac est représenté au sein de celles-ci :

- Administration Générale / Finances	Daniel FONTANGE
- Développement Economique	René PAGES - Serge AUSTRUY
- Tourisme	René PAGES
- Culture	René PAGES - Daniel FONTANGE
- Infrastructures	Raymond CAYZAC
- Enfance / Jeunesse / Famille / Social	Catherine BELARD - Nadège VENZAT - Valérie DEJOU

A préciser que le service d'ordures ménagères (collecte et déchetterie) ne relève plus de la compétence de la Communauté de Communes mais du SMICTOM, structure spécialisée basée à Espalion qui couvre tout le Nord Aveyron au niveau de laquelle siège Raymond CAYZAC.

Informations diverses

Retrouvailles : A l'initiative de Nicole LAMOUREUX, les anciens de l'école de Taussac se sont retrouvés le Jeudi 25 Mai 2017. Ils étaient une cinquantaine à partager, à Cros, le repas préparé par La Ferme de Mathilde. Les photos de classe qui ont circulé parmi l'assemblée ont suscité de nombreux souvenirs.

Une belle initiative à renouveler !

L'élevage bovin confirmé : Dans la Volonté Paysanne du 16 Mai 2017, un article relate la dernière vente de reproducteurs Limousin à la station GELIOC, près de Naucelle. Parmi les 5 meilleurs ventes, 3 veaux étaient issus de l'élevage de Serge AUSTRUY au Bouissou. « Un élevage petit par la taille, mais grand par la qualité des sujets proposés » tel est le commentaire du journaliste que nous partageons.

Toutes nos félicitations à Serge.

Vie de la Commune

Naissances

Adélina, fille d'Aurélien ANDRIEU & Jérôme IGNATOSSIAN, petite-fille de Geneviève & Raymond ANDRIEU du Tillou

Arthur, fils de Matthieu & Angélique LAMY, petit-fils de M. & Mme LAMY de Trionac

Eloi, arrière-petit-fils d'Odette AUMENT de Cancelade

Léonie, fille de Cécile & Pierre PAGES, petite-fille de Lucette & René PAGES de Taussac

Lilou, fille d'Angie LALANDE & David BOULET, petite-fille de M. & Mme LALANDE de Taussac

Méline, petite-fille de M. & Mme GIZARD du Tillou

Nathan, fils de Pauline BOISSONNADE & Michel PIOCHE du Tillou

Roxane, fille de Véronique LABORIE & Ludovic LAFONT du Puech de Lestrade

Tanguy, fils de Jocelyne VIGNES & Jacques VIGUIER

Avec tous nos compliments à ces jeunes familles

Mariage

Sabrina FREDJ & Stéphane PAGES de Mayrinhac

Décès

Ont été inhumés sur la commune :

AUMENT Jacques, de Cancelade

BASTIDE Marius, de Mur-de-Barrez

BAUDY Henri, de Taussac

BRUYERE Joseph, de Mayrinhac

COMBELLE Geneviève, de Mayrinhac

GRANIER Caroline, de Mayrinhac

MARTINET, née SOUBRIER, Marie-Antoinette, d'Aurillac

MAYONOBÉ Pierre, de Lacroix-Barrez

PAGES Albert, de Servières

PAGES René-Léon, de Campchès

PEYTAVIN, née CAPOT, Juliette, originaire de Taussac

ROUQUET François, de Germilhac

SABA, née DUVAL, Giselle, de Peyrat

SABA Pascale, de la région d'Albi

TAILLEFER Jean-Marie, de La Pesturie

TILLY, née PLAS, Françoise, de Lugat

VENZAT, née BEX, Rose, de Trionac

Ont été inhumés hors de la commune :

COMBES Pierre, de la Côte Blanche

FOISSAC Roger de Bel Air

SANDOZ Jean-François, de Salesse

Décès (suite)

Nous avons appris le décès de :

BLANQUET Yvonne, de Cezens, maman de Cécile ROUQUET et de Claude BLANQUET de Germilhac
LAFFON René, de Ladinhac, frère de Thérèse SOUBEYRE de Longuebrousse
SOUBEYRE Sandrine du Monastère S/Rodez, belle-fille de M. & Mme SOUBEYRE de Longuebrousse
SABARTHES Jeanine, maman de Florence LALANDE de Taussac
TERRIER Marie, née DALAT, originaire de Masclat
PRADAL Simone, née GUIRBAL, de Brommat, sœur d'Urbain GUIRBAL de Taussac

Toutes nos condoléances à ces familles.

Nouvelles constructions & aménagements

CHAUZY Pierre, Bâtiment d'élevage à Longuebrousse
GAEC de l'Avenir, Bâtiment de stockage à Taussac
RAYNAL Alexandre, restauration d'un fournil en logement à Lugat

Nouveaux résidents

Famille **BOULLE-AUPETIT**, Puy de Julhe
HERMAL Éric & Valérie, Chante-Coucou
Famille **LEROUX-MEISSER**, La Côte Blanche
Famille **CARPENTIER-CORRUE**, La Prade
Famille **ALLIOT**, La Prade
VIGNOLO Nadine, Mayrinhac
GUILHEN Magali & ses enfants, Lot. Le Tillou
Famille **VEYRES-PARAN**, Passevaneau

Nouvelles habitations

Peyrat **MAYNIER** Gilles, **PERRET** Claire & leur fils Théo
Taussac **CHANTAL** Alain, **DALAT** Nicole & leurs enfants Raphaël & Gabriel

Nouveaux commerçants, Artisans, agriculteurs

JMC Services - CUEILHE Jean-Michel, Plomberie-Dépannage-..., Peyrat
SYNA 12 Import - SOLIGNAC Yannick, Vente matériel agricole, Le Bout de la Côte
MAYNIER Gilles, Agriculteur, Peyrat
DALAT Arnaud, Peinture, La Prade

Nouveaux propriétaires

Cancelade M & Mme **AYMAR**
Raymond (ancienne propriété RIVES)
Le Tillou **CHAPELLE** Julien &
GROSFILLEY Allison
(ancienne propriété MALET)

Compte-Rendu des Associations

Comité des Fêtes

Belote

31 Octobre 2016 : Le concours a rassemblé 41 équipes dont 18 d'entre elles ont été récompensées. Voici les résultats :
1^{er} - 4 517 pts - MM. **JULES & MICHEL** (Pons), 2^{ème} - 4 321 pts - Damien & Mariot, 3^{ème} - 4 116 pts - M. & Mme René **PAGES**.
21 Janvier 2017 : 38 équipes se sont retrouvées pour s'affronter autour du tapis vert et 18 d'entre elles ont été récompensées. Résultats : 1^{er} - 4 201 pts - Mmes **CHASSANG & BELARD**, 2^{ème} - 4 171 pts - Mmes **ALBOUZE & MENEL**, 3^{ème} - 4 161 pts - M. **POUGET & Mme DELPUECH**.

Quine

Le Samedi 12 Novembre 2016, le quine annuel du Comité des Fêtes a connu son succès habituel. Les 15 séries dotées d'une douzaine de lots minimum, ont permis aux plus chanceux de repartir contents. De très beaux lots, tels que jambons, dindons, canards gras, filets garnis, bons d'achats et bien d'autres ont fait la joie des gagnants. Le gros lot, un bon d'achat de 500€, a été gagné par J-Michel **CUEILLE** de Peyrat. Le second gros lot, un superbe panier garni a été gagné par Mme **GERAUD**. Une série **TELETHON** organisée en fin de quine a rapporté la somme de 522€. 2 séries sans ordinateur laissaient un peu plus de chance aux personnes dans la salle. Le Comité des Fêtes remercie les habitants de la commune pour l'accueil qu'ils ont réservé aux bénévoles chargés de la collecte des lots et de la vente de cartons pour le quine à l'ordinateur. Merci également à toutes les personnes qui ont contribué au succès de cette soirée.

Assemblée Générale

L'AG a eu lieu le Samedi 18 Mars à 19h à la Salle des Fêtes. Après avoir informé par courrier les nouveaux résidents de la commune et en présence de M. le Maire, une trentaine de personnes prenait place autour de la table. Les présentations faites, les comptes-rendus d'activités et financiers ont été présentés par Nadège **VENZAT**, trésorière. Le renouvellement du 1/3 sortant du Conseil d'Administration et le renouvellement du bureau venaient ensuite. Jordy **LAMOUROUX** intègre le C.A., Alain **FRIOCOURT** vient prêter main forte aux co-présidents existants, Nadine **BOISSIERE** à la trésorerie et Aurélie **NAYROLLES** et Valérie **HERMAL** membres du bureau. L'assemblée présente mettait en place les prochaines manifestations. Un vin d'honneur clôturait cette rencontre où il y eut beaucoup d'échanges.

Soirée Coq au vin

En remplacement de la Soirée Poule Farcie, le Dimanche 16 Avril, animée par **LOMELINDI**.

Prochaines manifestations :

- Weekend du 7 au 9 Juillet : Vendredi 7, concours de belote, Samedi 8, Apéro-Concert et Dimanche 9, vide-grenier
- Weekend du 2 Septembre : Fête Patronale avec l'orchestre Thierry **TACINELLI** et le groupe **ABBA** qui constitueront le plateau du Dimanche

APE de l'École de Taussac

Noël

Cette année, les enfants de l'école de Taussac ont fêté Noël avec ceux de l'école de Théronnels. Cette rencontre avait débuté autour d'un repas préparé par Allison.

Par la suite, ils ont assisté au spectacle « Le Noël de Toto » et ont eu la visite du Père Noël distribuant des friandises et des cadeaux.

Quine

Le 4 Février 2017, l'APE a organisé son quine annuel avec de nombreux lots, comme des noix de jambon, des bons d'achats, des paniers garnis, ...

Mme Mathilde Calmels a remporté le voyage au PAL, Pauline CARRIER, la caméra GO PRO et Morgane DEJOU, le bon d'achat de 200€ à la Quincaillerie Albouze.

Journée Branchée

Le Dimanche 4 Juin a eu lieu, pour la 1^{ère} fois, une « Journée Branchée ». Petits et grands ont pu profiter des hamacs installés en haut du tilleul, se laisser aller à la tyrolienne et des différents parcours installés par les Ti'Sages d'Arbres. Journée animée aussi par des jeux en bois, du tir à l'arc, un cracheur de feu, ...

L'APE remercie les personnes qui ont contribué à la réussite de ces manifestations.

La Ferme de Mathilde

Comme l'an dernier, des repas sont proposés à la ferme sur réservation pour les groupes.

Après le Samedi 27 Mai, une « Soirée à la ferme » est organisée le Jeudi 10 Août avec visite, repas et soirée conviviale ouvert à tous, mais sur réservation.

FNCA

Quine

Le Comité Cantonal de la FNCA a organisé son quine Dimanche 26 Février 2017. Comme à l'accoutumée, les amateurs de lotto étaient nombreux à s'être rendus à cette manifestation et apporter leur soutien aux anciens d'Algérie. Le nombre et la quantité de lots mis en jeu n'étaient certainement pas étrangers à cette affluence. Rolland, toujours fidèle au poste de speaker a tenu en haleine les joueurs tout au long de la rencontre qui a fait de nombreux heureux, tels que Geneviève Andrieu qui remporte le bon d'achat de 400€ et Maria Fradique, celui de 150€.

Commémoration

Le 19 Mars 1962 était proclamé le cessez-le-feu en Algérie. 55 ans après, Dimanche 19 Mars 2017 devant le monument aux morts de Mur-de-Barrez a été marqué le souvenir de cette date qui mettait fin aux hostilités. Cette cérémonie, en présence d'anciens combattants, des porte-drapeaux, de la population, des élus du Carladez et des délégations de la gendarmerie et des pompiers rappelait le sacrifice consenti par la 3^{ème} génération du feu, c'est-à-dire 30 000 camarades tombés en Afrique du Nord et 139 aveyronnais morts là-bas.

Après le dépôt de gerbe, le maire, Alain Cézac, lisait le message du secrétaire d'état chargé des anciens combattants, puis Germain Tarrisse, président cantonal donnait lecture de l'ordre du jour du 19 Mars 1962 du Général Ailleret. Une minute de silence était observée, précédant le chant de la Marseillaise. Au cours de cette cérémonie, la médaille de porte-drapeau était remise par Annie Cazard, conseillère départementale à Léon Poujol (20 ans), Antoine Verdier et Pierre Souquet (plus de 10 ans). Un vin d'honneur offert par la municipalité de Mur-de-Barrez clôturait cette journée.

JA du Carladez

Lors du concours cantonal Aubrac, les JA se sont associés aux organisateurs pour mettre en place cette manifestation au cœur du village de Mur-de-Barrez, sur le parc de la Corette. Il y a eu un concours, remise des prix et 2 repas des éleveurs. Prochainement en 2017, on souhaite organiser la journée « Ferme ouverte ».

Autres rencontres

Le 24 Juin : les habitants de Masclat avaient organisé le traditionnel feu de la St Jean précédé d'un repas en commun.

Les Marcheurs du Carladez

Toujours attentifs aux chemins de randonnée de notre région, les marcheurs savent accueillir des groupes voisins ou de plus loin et savent aussi aller à la rencontre des autres en parcourant d'autres chemins. Chaque année, c'est un weekend de 3 jours qui est organisé dans les départements proches.

Le 2 Avril, ce sont les Marcheurs du Carladez qui ont organisés la rando interclub où tous les clubs du Nord-Aveyron se retrouvent.

Le 4 Mai, VIA SANTÉ a organisé sa rando sur Théronnels. Les Marcheurs du Carladez étaient présents pour encadrer cette journée.

Notre participation au Téléthon avec la rando nocturne a réuni une très forte participation. Chacun d'entre nous avons une pensée pour Maurice FRIC, qui nous a quitté quelques jours avant.

L'Assemblée Générale du club a eu lieu courant Octobre. Le bureau étant démissionnaire, un nouveau bureau a été constitué : René BADUEL et Bruno SEVIGNE, présidents d'honneur, Dominique MERPILLAT et Alain FRIOCOURT, co-présidents, François MONTMARTIN et Marie-Josée IGNACE, trésoriers, Françoise RAISONNET et Solange VENZAT, secrétaires.

Vous pouvez retrouver notre calendrier des randos à l'Office de Tourisme de Mur-de-Barrez.

Croix Rouge

Toujours fidèle à ses missions et en partenariat avec l'EHPAD, en plus de ses tâches habituelles, la Croix Rouge Nord-Aveyron avait lancé un plan pour combattre l'isolement des personnes âgées. A la satisfaction générale, cette opération porte aujourd'hui ses fruits. Des après-midis sont organisés à la Maison de Retraite chaque mardi et des accompagnements pédagogiques sont mis en place. En partenariat avec les 4 EHPAD du Nord-Aveyron (Saint-Amans-des-Cots, Sainte-Geneviève/Argence, Entraygues/Truyère et Mur-de-Barrez) et les différentes ADMR des cantons respectifs, des missions culturelles sont engagées à savoir : un spectacle chanté et dansé par nos anciens à l'automne « Au fil des gestes et des chants », sous la houlette d'Olivier GOULET et Ireen KREKELBERG.

Sentier de l'Imaginaire

La commission Tourisme du Conseil Municipal et les acteurs du Sentier se sont réunis le 21 Avril dernier. Cette rencontre avait pour but de faire le point sur les animations 2016 et de définir un programme d'actions pour 2017. Après avoir arrêté celui-ci, des groupes de travail ont été mis en place et sont à présent opérationnels.

Concernant les animations de l'été, elles seront assurées par des membres du groupe sur le thème « Histoires et vérités autour du Châtaignier » et la ligue protectrice des oiseaux (LPO) sur les thèmes des oiseaux, papillons et chauve-souris.

Les dates retenues sont les suivantes :

- Vendredi 21 Juillet 2017 le matin (oiseaux)
- Jeudi 27 Juillet 2017 matin ou après-midi (châtaignier)
- Jeudi 3 Août 2017 matin ou après-midi (châtaignier)
- Vendredi 4 Août 2017 après-midi (papillons)
- Mercredi 9 Août 2017 soirée (chauve-souris)
- Jeudi 10 Août 2017 matin ou après-midi (châtaignier)
- Jeudi 17 Août 2017 matin ou après-midi (châtaignier)

Quant à la Maison du Bois, elle sera ouverte, comme les années précédentes, durant les après-midis, en principe, du 20 Juillet au 25 Août à l'exception des weekends.

Bienvenue aux visiteurs, en famille ou en groupe !

Nouveautés 2017

Instruction des CNI

Fin de la libre territorialisation de la Carte Nationale d'Identité

Depuis le 7 Mars 2017, les demandes de CNI ne sont plus traitées par la Mairie de Taussac.

Ce sont désormais les communes dotées du matériel digital des passeports biométriques qui peuvent enregistrer les dossiers. Sur le Carladez, il s'agit de la Mairie de Mur-de-Barrez. Il est préférable de prendre RDV au 05.65.66.00.47. La Mairie de Taussac reste à votre disposition pour tout renseignement.



PACS

Transfert de la compétence du PACS aux Mairies

À compter du 1er Novembre 2017, l'officier d'Etat-Civil de la commune se voit doter du pouvoir d'enregistrer, de modifier et de dissoudre les contrats de PACS.

Autorisation de sortie du territoire

La loi du 3 Juin 2016 relatif à la lutte contre le terrorisme et le décret du 2 Novembre 2016 ont rétabli l'autorisation de sortie du territoire pour les mineurs. Ce décret est entré en vigueur le 15 Janvier 2017.

Déclaration de naissance

Augmentation du délai

Le délais pour déclarer la naissance d'un enfant auprès de l'officier d'Etat Civil est passé de 3 à 5 jours. Le jour de l'accouchement n'est pas compté dans ce délai. Si le dernier jour tombe un Samedi, un dimanche, un jour férié ou chomé, le délai est prorogé jusqu'au 1er jour ouvrable suivant.



Mairie de Taussac

Horaires d'ouverture au public

Lundi-Mercredi-Jeudi
8h45-12h et 13h15-17h

Mardi-Vendredi
8h45-12h et 13h15-14h30